



**LYCEE D'HOTELLERIE ET DE TOURISME**  
**PLACE F RABELAIS 78042 GUYANCOURT**

**01 30 96 12 00** 0781578S@ac-versailles.fr

Accès facile : Ligne SNCF : Gare de St Quentin en Yvelines ou RER C,  
LIGNE U ET N

Disciplines du BTS TOURISME	1ère année	2ème année
Culture générale et expression	2 (2+0)	2 (2+0)
Communication en langues vivantes étrangères : Anglais (A)	3 (2+1)	3 (2+1)
Langue B Espagnol, Allemand...	3 (2+1)	3 (2+1)
Gestion de la relation client	4 (2+2)	4 (2+2)
Tourisme et territoire	4 (3+1)	4 (3+1)
Cadre organisationnel et juridique des activités touristiques	2 (2+0)	2 (2+0)
Mercatique et conception de prestation touristique	5 (4+1)	5 (4+1)
Gestion de l'information touristique	4 (1+3)	
Dominante «information et multimédias»		3 (0+3)
Dominante «information et touristique»		3 (0+3)
Etude personnalisée encadrée	1 (0+1)	1 (0+1)
Atelier de professionnalisation	3 (1+2)	4 (2+2)
Semaines de stages	12 semaines	



**LES PROCEDURES D'INSCRIPTION EN BTS TOURISME**

**Procédure N°1:**

Inscription sur le site APB entre le 20 janvier et le 20 mars

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

**Procédure N°2 pour l'alternance:** Remplir un dossier de

candidature sur notre site internet : [www.cfa-trajectoire-hotellerie.ac-versailles.fr](http://www.cfa-trajectoire-hotellerie.ac-versailles.fr)

**Conditions d'admission :** Etre titulaire d'un bac général, technologique, bac pro ...

**BTS TOURISME** Niveau III

- SOUS STATUT SCOLAIRE (2 ans)

- EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (2 ans)



Le BTS Tourisme est un diplôme de niveau III (bac +2) qui se prépare en 2 ans après un Bac Pro, un bac général... Il remplace à la fois le BTS « Animation et gestion touristiques locales » et le BTS « Ventes et productions touristiques ». Au cours de la formation, l'élève de BTS a le choix d'approfondir soit la dimension **Multimédia**, soit la dimension **Tourismatique** via des matières spécifiques à choisir en 2ème année.

Le titulaire du BTS Tourisme est un professionnel pouvant :

- Informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du tourisme.
- Finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial.
- Créer et promouvoir des produits touristiques.
- Accueillir et accompagner des touristes.
- Collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

Les employeurs potentiels susceptibles d'embaucher un titulaire de BTS tourisme sont les entreprises de tourisme (agences de voyages, les tours opérateurs...), les organismes de tourisme territoriaux liés à des institutions locales, régionales ou nationale (offices de tourisme, comités départementaux et régionaux du tourisme...), les entreprises de transport de personnes pour une partie de leur activité (autocaristes, les compagnies aériennes et les gestionnaires des aéroports...), les entreprises d'hébergement pour une partie de leur activité, (clubs et villages vacances, l'hôtellerie de plein air, les résidences de tourisme social, les chaînes hôtelières (partie activités touristiques), les centres de congrès et d'affaires).

**Qualités et profils requis :**

- Goût pour l'informatique
- Dynamique et créatif
- Curiosité, courtoisie
- Maîtrise de soi
- Force de conviction

+ INFOS  
BLOG TOURISME



web

**Débouchés :**

- Vers d'autres diplômes :
  - Licences Professionnelles
  - Formations spécifiques ou sectorielles type guide conférencier.
- Vers les métiers de :
  - Agent réceptif, conseiller en voyages
  - Agent de réservation
  - Concepteur de produit
  - Animateur de tourisme local